QUAND LES RESTRUCTURATIONS / REFORMES TUENT

Le 24 juillet, un agent s'est donné la mort. Acte ultime, geste de désespoir.

Nous pensons à lui, à sa famille et à ses collègues de travail.

Nous songeons aussi à tous les agents qui ont vécu, vivent ou vivront ces mots un peu savants, mais à l'impact humain, professionnel et personnel si fort : « restructurations », « réorganisations », « réformes », …

Si l'administration nous dit qu'un geste aussi extrême a des causes multiples, profondes et complexes, nous lui répondons : oui, à l'évidence. Et elle ne fait là qu'enfoncer une porte ouverte.

Par contre, si elle écarte d'emblée toute responsabilité du travail, de l'organisation et de l'évolution de ce dernier ou si elle veut ravaler ce drame à un aléa de la vie voire nous parle de « récupération » syndicale, notre réponse sera sans nuance : c'est immonde.

Dans ce dernier cas d'une série bien trop longue, nous avions attiré vainement l'attention de l'administration sur ce « chemin de chute » de l'agent. Le haussement d'épaules fataliste (voir un répugnant demi-sourire) n'est pas une réponse admissible quand on est sur l'essence même de l'humain.
Ceci est d'autant plus vrai quand l'agent est fortement impliqué dans son métier, son administration, ce qui était incontestablement le cas présent. Le métier, le corps professionnel sont des repères de vie.
Or, même nos pires détracteurs reconnaissent l'engagement professionnel et personnel des agents des Douanes. Le risque humain est lié à ce fort investissement et en est d'autant plus grand.

Les mécanismes qui pourraient avoir joué semblent assez patents : repyramidage de la surveillance qui a tiré tout le monde vers le bas, annonce d'une suppression d'unité, évolution d'une Douane de missions vers une administration d'indicateurs, … Voilà les compagnons de route de notre collègue sur ces derniers temps.

Il ne s'agit pas ici de désigner des « coupables » et encore moins d'instruire des procès personnels, mais de tout mettre en oeuvre pour arrêter cette dégradation et tous ses effets sur les agents et leur entourage.

Pour notre collègue, pour les siens, pour tous les agents qui composent cette administration et leurs proches, il nous incombe de faire de ce combat notre priorité première.

Paris, le 26 juillet 2012

Contact : P. BOCK - 06.83.08.24.21 – E. BEYNEL - 06.82.28.91.81